

#### **40 - Chauffage urbain de Planoise et des Hauts de Chazal - Réalisation de travaux de sécurisation du réseau de chaleur**

**Mme l'Adjointe VIGNOT, Rapporteur :** La chaufferie urbaine alimente en eau surchauffée le quartier de Planoise, le CHRU et la ZAC des Hauts du Chazal. Ce réseau est réalisé en caniveau au départ de la chaufferie (DN 450), traverse la route de Dole et se divise en deux (point Y). En cas d'incident sur le point Y le service public du chauffage urbain est interrompu sauf pour le CHRU qui est partiellement secouru par la rue Belin.

Afin de remédier à ce risque il est proposé de réaliser :

- un secours total du CHRU (20 MW pour - 13°C).
- un secours partiel (40 MW pour - 13°C) pour le reste du réseau, celui-ci étant limité par la capacité de transport de chaleur des canalisations existantes.

Le projet consiste à remplacer la partie de réseau de diamètre 175 situé entre la chaufferie et la chambre CHRU par un réseau en diamètre 350.

Cette nouvelle liaison DN 350 cheminera sous la rue Belin, puis traversera le Boulevard Flemming et ensuite cheminera sur la propriété du CHRU. Les canalisations circuleront principalement en caniveau. Il est prévu dans la solution de base de prolonger la galerie technique située sous le tram Boulevard Flemming afin de couvrir la traversée complète du Boulevard Flemming.

Les travaux seront réalisés en 2017, principalement de mai à fin septembre, quand la demande de chaleur est la moins importante.

Pour mener à bien ces travaux, il est proposé de recourir à une consultation en entreprise générale, notamment afin d'assurer la cohérence de ce projet. En effet, les contraintes techniques applicables aux réseaux de chaleur en eau surchauffée sont importantes, ce qui conduit à des interactions complexes entre les différents intervenants. Les solutions techniques et les dimensionnements des ouvrages sont globaux, ils portent sur l'ensemble des ouvrages. Les solutions techniques sont également conditionnées par les contraintes de calendrier.

Le coût estimatif du projet est établi comme suit :

	<b>Montant HT</b>
<b>1) Etudes préliminaires et complémentaires</b>	
Maîtrise d'œuvre	135 000 €
Etudes de sol	2 300 €
Contrôle technique	6 000 €
SPS (Mission Sécurité et Protection de la Santé)	5 100 €
Diagnostic amiante	3 200 €
Schéma hydraulique boucle primaire	3 400 €
Géo référencement des réseaux secs et humides	5 700 €
<b>Sous-total 1</b>	<b>160 700 €</b>
<b>2) Travaux</b>	
Travaux de réalisation	3 000 000 €
<b>Sous-total 2</b>	<b>3 000 000 €</b>
<b>3) Frais divers</b>	
Révision prix, aléas etc.	160 000 €
<b>Sous-total 3</b>	<b>160 000 €</b>
<b>Total € HT</b>	<b>3 320 700 €</b>

La dépense totale de cette opération est estimée à 3 320 700 € HT, soit 3 984 840 € TTC et sera prélevée sur la ligne 23.2315.00C16005.30900 du budget annexe chauffage.

### **Proposition**

Le Conseil Municipal est invité à prendre connaissance du lancement de la consultation.

**«M. LE MAIRE** : C'est adopté».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend connaissance du lancement de la consultation.

*Récépissé préfectoral du 22 décembre 2016.*